

Marché politique camerounais : Régulateurs capturés, fortes distorsions de la concurrence et implications pour la demande solvable en octobre 2025

L'organisation et le fonctionnement du marché politique camerounais sont déterminés par plusieurs variables critiques qui conditionnent l'interaction entre la demande et l'offre des prestations de services de gouvernement ainsi que son système de prix qui en assure l'ajustement. Sa variable centrale, transversale et structurante est le cycle politique (cycle électoral) qui *fonde et exige l'ajustement périodique (mandats de 5 à 7 ans) de l'offre et la demande au moyen du vote en franc CFA*. Au niveau central, le marché politique camerounais a trois (3) segments : (i) le segment du Président de la République et son gouvernement ; (ii) le segment des 180 députés et l'assemblée nationale et (iii) le segment des 100 sénateurs et le sénat. Au niveau régional, l'on a le segment des 900 conseillers régionaux et les 10 conseils régionaux. Au niveau local, l'on a les 10 626 conseillers municipaux et les 374 conseils municipaux.

En cette année 2025, le marché politique camerounais est rythmé par le segment du Président de la République et son gouvernement. Il s'agira de la rencontre (transactions d'achat-vente), à une date précise (jour de l'élection) et dans des points de vente précis (bureaux de vote), entre d'une part, l'offre programmatique des *prestations de services de gouvernement du Cameroun* portée par les entreprises politiques (partis politiques) concurrentes, et d'autre part, la demande desdits services par les citoyens-électeurs pour la période de sept (7) ans soit de novembre 2025 à novembre 2032.

La présente note d'analyse technique a pour objectif de fournir quelques éléments pratiques clés et utiles aux participants du marché politique permettant surtout à la demande solvable (citoyens-électeurs) d'acquérir le jour dit, la meilleure offre de prestations de services de gouvernement du Cameroun programmée pour les sept (7) prochaines années. Dans cette perspective, celle-ci est structurée en cinq (5) points : (i) *le rappel des transactions de la présidentielle 2018 et des législatives 2020* ; (ii) *l'évaluation des performances de mise œuvre de l'offre de gouvernement du Cameroun acquise en 2018* ; (iii) *la demande actuelle et prévisible des prestations de gouvernement du Cameroun à l'horizon 2032* ; (iv) *l'offre programmatique de prestations de gouvernement du Cameroun et les pratiques de disfonctionnement structurel et nocif du marché politique* ; (v) *les implications d'actions pertinentes pour l'acquisition de la meilleure offre de gouvernement par la demande solvable en octobre 2025*.

1. Rappel des transactions politiques de la présidentielle 2018 et des législatives 2020

Les dernières transactions sur le segment du Président de la République et son gouvernement du marché politique camerounais datent du 07 octobre 2018. A cette date, la demande politique solvable constituée des électeurs qui se sont effectivement rendus aux 24 988 points de vente (bureaux de vote), a majoritairement (2 521 934 votes en FCFA soit 71,28%) acquis l'offre programmatique des prestations de gouvernement du Cameroun pour un mandat de sept (7) ans (2018-2025) proposée par le candidat Paul BIYA et son entreprise politique le RDPC. Le tableau ci-après donne les détails des transactions réalisées sur le marché politique en 2018. L'offre politique matérialisée par les programmes septennaux des prestations prévisionnelles de gouvernement, était portée par neuf (9) entreprises politiques concurrentes. Les résultats en termes de parts de marché obtenues par chaque entreprise sont ci-après donnés.

Les acheteurs (électeurs) sur ce segment du marché politique sont généralement en face d'une difficulté majeure : *l'aptitude à observer et à apprécier le contenu et la qualité du produit vendu par chaque entreprise politique*. Ce produit comporte trois (3) variables principales : (i) le candidat au poste de Président de la République, (ii) l'équipe de gouvernement et (iii) le programme septennal de prestations de services de gouvernement à mettre en œuvre. En dehors du candidat à la Présidence de la République qui est connu ainsi que son équipe partiellement, le programme septennal n'est constitué que de promesses, de prévisions, des estimations, des extrapolations et des projections de prestations de services devant potentiellement et probablement se traduire par la mobilisation des ressources et la réalisation des dépenses publiques en vue de satisfaire les attentes et les besoins des électeurs. En sommes, les électeurs déboursent leurs votes en FCFA pour acheter un produit politique axé sur un futur possible et souhaitable sur le papier, incarné par un candidat.

En cohérence avec les exigences de mise en œuvre efficiente du programme septennal, le segment du Président de la République et son gouvernement a été complété par celui des 180 députés dont les transactions se sont déroulées le 09 février 2020 (voir détails ci-après). Ainsi, la demande solvable s'est traduite par l'acquisition des offres parlementaires dans 26 336 points de vente (bureaux de vote) avec une forte majorité des sièges (152 sur 180 soit 84,44%) revenant au RDPC.

Résultats de la présidentielle du 07 octobre 2018				Résultats des législatives du 09 février 2020			
Candidats		Partis	Voix	%	Partis	Sièges	%
1	Paul Biya	RDPC	2 521 934	71,28			
2	Maurice Kamto	MRC	503 384	14,23			
3	Cabral Libii	Univers	221 995	6,28			
4	Joshua Osih	FSD	118 706	3,35			
5	Adamou Ndam Njoya	UDC	61 220	1,73			
6	Garga Haman Adjji	ADD	55 048	1,55			
7	Ndifor Afanwi Franklin	MCNC	23 687	0,67			
8	Serge Espoir Matomba	PURS	19 704	0,56			
9	Akere Muna	NOW!	12 262	0,35			
Suffrages valablement exprimés (Votes valides)			3 537 965	98,53			
Bulletins nuls ou blancs (Votes invalides)			52 716	1,47			
Total			3 590 681	100			
Abstention			3 077 073	46,15			
Inscrits/Participation			6 667 754	53,85			
Bureaux de vote/points de vente			24 988				
Suffrages valablement exprimés (Votes valides)				2 942 194	97,36		
Bulletins nuls ou blancs (Votes invalides)				79 753	2,64		
Total				3 021 947	100		
Abstention				3 878 981	56,21		
Inscrits / participation				6 900 928	43,79		
Bureaux de vote/points de vente				26 336			

2. Evaluation des performances de mise œuvre de l'offre de gouvernement du Cameroun acquise en 2018

Les citoyens-électeurs avaient acheté le 07 octobre 2018 l'offre politique de l'entreprise RDPC comprenant (i) le Président de la République, Paul BIYA, (ii) son équipe de gouvernement et (iii) son programme septennal 2018-2025 de prestations de services de gouvernement centré sur l'émergence économique et l'unité du Cameroun. En termes d'évaluation des performances de mise en œuvre de cette offre politique du RDPC achetée par les votes en FCFA des électeurs, quelques indicateurs clés non exhaustifs peuvent être présentés.

Au plan de la performance économique, le taux de croissance du PIB a atteint une moyenne d'environ 4% de 2018 à 2024 donc très largement en dessous de la cible de 8%. La qualité de la signature du gouvernement est restée stationnaire. De même, la notation financière à long terme de l'Etat du Cameroun est restée stable à B Stable (risque très élevé) sur la période.

Concernant le niveau de revenu des populations, l'entretien du cercle vicieux de pauvreté est resté une constance. Le taux de pauvreté selon les statistiques de l'INS, est passé de 39,9% de la population en 2007 à 37,5% en 2014 et à 37,7% en 2022 soit environ quatre personnes sur dix. La population camerounaise étant estimée à 26,7 millions d'habitants en 2022, il est établi que 10,1 millions de citoyens étaient financièrement pauvres et vivant avec moins de 813 FCFA par jour, soit 24 724 FCFA par mois. Pour ces 10,1 millions de camerounais, un bon nombre n'avait pas d'emploi et donc de revenus. Ils ne vivaient que de l'assistance sociale fournie essentiellement par les familles dont le statut n'a toujours pas été fixé.

Pour ce qui est de l'éducation, le taux d'alphabétisation de la population ayant 15 ans ou plus était de 75,3 en 2022.

Pour la santé qui constitue le cœur même d'une population capable d'accroître sa productivité, le taux de la population consultant un personnel de santé qualifié n'était que de 58,6% en 2022. L'espérance de vie à la naissance de la population est passée de 53 ans en 2000 à 61,8 ans en 2021 en décalage avec le niveau africain qui était de 63,6 ans en 2021. De plus, suivant les statistiques de l'OMS dont le détail est donné dans le tableau ci-après, le nombre des morts au Cameroun est passé de 203 493 morts en 2019 à 213 546 morts en 2021.

N°	Eléments	2000	2010	2015	2016	2019	2020	2021
1.	Population	15 274 000	19 971 000	22 835 000	23 439 000	25 506 097	26 210 568	26 915 765
2.	Espérance de vie à la naissance (années)	53,0	56,8	59,0	59,8	62,0	62,2	61,8
3.	Toutes les causes	240 925	233 102	238 354	234 767	203 493	205 479	213 546
3.1.	Affections transmissibles, maternelles, périnatales et nutritionnelles	160 387	139 327	130 644	126 455	110 137	110 695	116 367
3.2.	Maladies non transmissibles	61 988	71 260	80 934	82 722	74 866	76 156	76 254
3.3.	Blessures	18 550	22 515	26 776	25 590	18 490	17 767	16 248

Source : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), <https://www.who.int/data/data-collection-tools/who-mortality-database>

3. Demande actuelle et prévisible des prestations de gouvernement du Cameroun à l'horizon 2032

La demande actuelle et prévisible des prestations de gouvernement du Cameroun pour le septennat 2025-2032 tire sa dynamique des contreperformances constatées dans la matérialisation de l'offre 2018-2025 du RDPC induisant une déception à peine contenue des électeurs.

A l'heure actuelle, les citoyens camerounais demandent fondamentalement une prospérité accessible à tous, un bien-être partagé et une inclusion sociale forte et continue. Cette demande finale se décline *primo* en une demande pressante des institutions politiques inclusives avec l'organisation moderne et adéquate de l'Etat (*au niveau national, intermédiaire et local*) au travers des institutions législatives pertinentes, des institutions exécutives efficientes et des institutions judiciaires impartiales et crédibles y compris un équilibre optimal des pouvoirs entre les trois composantes. *Secundo*, cette demande concerne également les prestations de politiques économiques inclusives découlant d'une vision pertinente et robuste à l'horizon 2050-2063 avec des politiques macroéconomiques (*politique monétaire et financière, politique budgétaire*) innovantes et hétérodoxes d'une part, et des politiques structurelles (*politiques sectorielles ou verticales et politiques horizontales ou d'environnement compétitif*) audacieuses et pragmatiques d'autre part. *Tertio*, cette demande concerne aussi les prestations des politiques sociales offensives et inclusives se déclinant en l'occurrence en politique de l'emploi, politique de l'éducation, politique de la santé, politique du crédit et des services financiers, politique du logement, politique de l'eau, politique de l'énergie et politique de sécurité, qualité, hygiène, environnement et climat. Le programme septennal de prestations de gouvernement attendu par les citoyens doit donc combiner ces trois dimensions de la demande politique finale. La demande politique globale et théorique est constituée de l'ensemble des citoyens en âge de voter. *La demande politique potentielle est constituée des citoyens inscrits sur la liste électorale nationale dont le nombre au 30 décembre 2024 est selon ELECAM de 7 845 622 et indiquant ainsi la taille du marché politique.* La demande politique réelle et solvable est constituée des électeurs qui se déplacent pour aller dans les bureaux de vote (*points de vente*) et achètent l'offre politique qui leur semble meilleure en contrepartie de leurs votes en FCFA.

Au plan pratique, cette demande politique se concrétise par le besoin prioritaire et l'impérieuse nécessité de se doter d'un *Président de la République intègre, robuste et responsable*, capable de piloter et de diriger avec succès le programme septennal de prestations de gouvernement du pays qu'il propose avec son entreprise politique ou une coalition d'entreprises politiques.

Le profil du Président de la République du Cameroun attendu spécifiquement de la demande politique pour le septennat 2025-2032, a été clairement défini par la lettre pastorale du 28 mars 2025 de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun, en dix (10) critères de qualité ci-après : (i) *l'intégrité, l'humilité, la modestie et le leadership moral* ; (ii) *la vision et la stratégie* ; (iii) *la gestion efficace de l'économie* ; (iv) *la consolidation de l'unité nationale* ; (v) *la capacité à écouter et à dialoguer* ; (vi) *le respect de l'Etat de droit et des libertés* ; (vii) *la lutte contre la corruption* ; (viii) *la capacité à gérer les crises* ; (ix) *l'amélioration des services publics* et (x) *la diplomatie et les relations internationales*.

4. Offre programmatique de prestation de gouvernement du Cameroun et pratiques de disfonctionnement structurel du marché politique

L'offre programmatique de prestation de gouvernement à mettre en vente sur le marché par une entreprise politique ou un groupement d'entreprises politiques comporte trois (3) dimensions : (i) le candidat au poste de Président de la République, (ii) l'équipe de gouvernement et (iii) le programme septennal 2025-2032 de prestations de services de gouvernement à mettre en œuvre. Selon l'annuaire du Ministère de l'Administration Territoriale

(MINAT) consulté en ligne (<https://minat.gov.cm/annuaires/partis-politiques>), le Cameroun compte actuellement 330 partis politiques légalisés et qui constituent ainsi la base d'une offre politique potentielle. Lors des dernières transactions sur le segment du Président de la République le 07 octobre 2018, seulement neuf (9) entreprises politiques ont proposé les offres concurrentes sur le marché, et Paul BIYA du RDPC était déclaré leader avec 71,28% des parts de marché ou de la demande solvable soit 2 521 934 votes en FCFA sur 3 590 681 électeurs en comparaison avec **une demande potentielle de 6 667 554 citoyens inscrits sur la liste électorale nationale et représentant la taille du marché en 2018**. Ainsi, il en découle une demande politique passive et insolvable de 3 077 073 citoyens inscrits (46,15% d'abstention) mais ayant théoriquement refusé d'aller acheter les offres concurrentes proposées.

Comme pour tout marché politique concurrentiel, l'enjeu central des concurrents est de parvenir à contrôler la plus grande part du marché potentiel à chaque occasion ou rendez-vous d'interaction et de confrontation entre l'offre et la demande (élection). *D'où la question centrale et critique de la connaissance de la taille, de la segmentation et du taux de croissance du marché par les entreprises concurrentes en dehors de leur immixtion, mainmise, interférence ou ingérence.* De plus, pour contrôler une part importante du marché, chaque concurrent doit déployer régulièrement diverses actions commerciales et de marketing politique pour promouvoir son offre de prestations de gouvernement auprès des potentiels électeurs.

Afin de garantir une concurrence saine et un bon fonctionnement du marché politique camerounais, l'organisation légale et réglementaire prévoit trois (3) régulateurs complémentaires et qui doivent être indépendants des entreprises politiques, objectifs, rigoureux et impartiaux dans leurs décisions : (i) le MINAT intervient dans la régulation de l'offre politique notamment par la légalisation des entreprises politiques et la supervision de leurs activités ; à ce titre il tient et publie la liste des partis politiques légalisés ; (ii) ELECAM intervient dans la régulation de la demande politique et est en charge de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral et référendaire ; à ce titre il tient et publie la liste électorale nationale ; (iii) la justice (*tribunaux, cours d'appel, cour suprême et conseil constitutionnel*) intervient aussi bien du côté de l'offre que de la demande ainsi que dans le processus des transactions du marché.

La problématique critique du marché politique camerounais découle de la prédominance ou la prééminence des pratiques anticoncurrentielles de l'entreprise politique leader (RDPC) qui induisent des disfonctionnements structurels très nocifs au marché, à sa structure, à ses segments et à sa croissance. Trois (3) principales pratiques anticoncurrentielles reprochées à tort ou à raison au RDPC peuvent être mentionnées.

Primo, la capture des régulateurs par le RDPC. L'une des plus destructrices et déstabilisatrices pratiques anticoncurrentielles du marché politique camerounais est la capture des régulateurs par le RDPC aux moyens de divers mécanismes notamment les nominations aux postes de gouvernance et de direction ainsi que les allocations budgétaires annuelles. Le cas palpable le plus récent de capture d'ELECAM par le RDPC est le refus par son Directeur Général de publier la liste électorale nationale au 30 décembre 2024 conformément à l'article 80 du code électoral et ce malgré les revendications du challenger (MRC). Il en est de même pour la capture de la justice notamment le Conseil constitutionnel (*décision du 21 janvier 2025*) et la Cour d'Appel du Centre (*arrêt du 18 février 2025*) qui se sont déclarés incompétents pour contraindre le Directeur Général à publier ladite liste. A ce jour, sauf méconnaissance, aucune demande du RDPC et aucune instruction du Président de la République n'a requis du Directeur Général le respect d'une obligation légale fondamentale pour la connaissance, la transparence et l'intégrité de la demande potentielle du marché politique à la fin de chaque année.

De plus, un autre cas palpable concerne la capture du MINAT se traduisant par le blocage ou l'empêchement quasi-systématique des actions commerciales et de marketing politique des entreprises concurrentes au RDPC sur le marché politique. En effet, le MINAT à travers son réseau de 10 gouverneurs de région, 58 préfets de département et 360 sous-préfets d'arrondissement, interdit, prétendument pour éviter les troubles à l'ordre public, la quasi-totalité des meetings et rencontres publiques des entreprises politiques autres que le RDPC, rendant ainsi impossible leur déploiement marketing en perspective de la vente de leurs offres politiques. En tout état de cause, la capture des régulateurs joue à la défaveur ou au désavantage de la demande politique c'est-à-dire des électeurs potentiels et en fin de compte du peuple camerounais.

Secundo, la manipulation du calendrier ou du cycle politique par le RDPC. Le cycle politique ou le calendrier électoral est déterminé par la durée des mandats pour divers segments du marché politique. Au niveau du segment des 180 députés à l'Assemblée nationale, toute prorogation du mandat doit être justifiée par une crise

grave (article 15 de la constitution) contrôlée et validée par les régulateurs en l'occurrence le Conseil Constitutionnel. Or, en l'absence d'une crise grave, le mandat des députés à l'assemblée nationale a été prorogé du 10 mars 2025 au 10 mars 2026 sans que le Conseil Constitutionnel lève son petit doigt. Le cycle politique sur ce segment du marché a donc été manipulé dans l'intérêt du RDPC qui a gardé son leadership pour un an supplémentaire sans aucun effort productif. Du côté de l'offre politique, les entreprises politiques concurrentes ont été lésées. Du côté de la demande politique, les électeurs potentiels ont manqué l'opportunité de transaction.

Tertio, l'emploi des biens publics pour les activités du RDPC. La pratique anticoncurrentielle la plus généralisée sur le marché politique camerounais du fait délibéré des dirigeants du parti au pouvoir (RDPC) se matérialise par l'emploi ou l'usage des biens publics ou des biens appartenant à l'Etat dans les activités privées de cette entreprise politique leader. Tous les régulateurs du marché politique restent aveugles, muets et inactifs à cet égard. Pourtant le détournement de biens publics est clairement prohibé et puni par l'article 184 du code pénal camerounais.

5. Implications d'actions pertinentes pour l'acquisition de la meilleure offre de gouvernement par la demande solvable en octobre 2025

Le marché politique camerounais est sous une forte emprise des disfonctionnements structurels nocifs découlant de la prépondérance des pratiques anticoncurrentielles (*notamment la capture des régulateurs, la manipulation du calendrier ou du cycle politique et l'emploi des biens publics pour ses activités privées*) opérées par le RDPC impliquant son contrôle majoritaire de la demande ou la clientèle politique malgré les performances globalement décevantes. Mais pour le septennat 2025-2032, *les citoyens camerounais* demandent plus que par le passé *une prospérité accessible à tous, un bien-être partagé et une inclusion sociale forte et continue*. Malgré la prépondérance des pratiques anticoncurrentielles et quasi-monopolistiques du parti au pouvoir, la clientèle ou la demande politique actuelle et prévisible manifeste et révèle l'impérieuse nécessité de se doter d'un *Président de la République* capable de piloter et de diriger avec un succès distinctif notre pays pour les sept prochaines années. Le principe fondamental du marché est que le client est roi et c'est lui qui décide. C'est donc la demande politique qui détermine l'orientation du marché sur la base de ses besoins et de ses exigences de qualité et de satisfaction. Ce sont alors les électeurs potentiels qui figurent sur la liste électorale nationale (*7 845 622 au 30 décembre 2024 selon ELECAM et probablement moins de 10 millions à la date de convocation du corps électoral*) qui vont décider en octobre 2025 du choix de notre nouveau *Président de la République*.

Au regard des offres politiques concurrentes qui seront proposées par les diverses entreprises ou consortium d'entreprises politiques, les trois (3) actions pertinentes ci-après seraient indiquées pour chaque électeur qui pourra aller dans l'un des 26 500 points de vente environ (*bureaux de vote*) acquérir la meilleure offre politique de prestations de gouvernement du Cameroun :

- (i) S'assurer que l'offre politique choisie a trois éléments : (a) le candidat au poste de Président de la République satisfait aux critères du profil défini plus haut, (b) le candidat décline son approche de formation d'une équipe forte et crédible de gouvernement et (c) le candidat dispose et maîtrise son programme septennal de prestations de services de gouvernement à mettre en œuvre ;
- (ii) Faire le choix effectif en son âme et conscience du candidat retenu en mettant son carton dans l'enveloppe appropriée conformément aux indications pratiques de vote ; c'est l'acquisition à proprement parler de l'offre politique choisie en contrepartie du vote qui est effectivement évalué en francs CFA ; le coût du vote est égal à toutes les dépenses engagées acheter l'offre politique retenue ;
- (iii) Réceptionner l'offre politique acquise en participant au dépouillement dans son bureau de vote (point de vente) et surtout en obtenant une copie du procès-verbal dans lequel seront consignés les résultats du scrutin par la commission locale de vote et signé par chaque membre présent ; ce procès-verbal est en fait le bordereau de livraison de la transaction politique.

Babissakana

Ingénieur Financier, Laïc Spiritain Associé

Yaoundé, le 30 juin 2025.

babissakana@yahoo.fr

<https://www.linkedin.com/in/mr-babissakana-85a75516/>